

« Je suis bien heureux d'accorder, au nom de notre Saint Père le Pape, une bénédiction spéciale à la Société franco-américaine du Denier de Saint-Pierre.

D. FALCONIO.

Délégué apostolique.

Washington, D. C., le 26 avril 1905.

Voilà la Société franco-américaine du Denier de Saint-Pierre organisée. Et les renseignements qui précèdent suffiront pour vous démontrer qu'elle étend déjà ses ramifications dans toutes les parties du pays.

Reste la mise en action de ce mécanisme qui vise à un résultat : l'action simultanée de tout l'élément franco-américain dans les Etats-Unis.

Pour arriver à cette fin, les directeurs de la Société franco-américaine du Denier de Saint-Pierre comptent sur le concours généreux de l'organisation nationale actuelle. Il faut d'abord mettre en action les forces déjà prêtes.

Nous adressons cette lettre à toutes les sociétés nationales.

On demande à toutes une souscription annuelle de 10 centins par membre et, si c'était nécessaire, la formation de comités qui se chargeront de prélever parmi les nôtres une souscription analogue.

Ces souscriptions seront remises à Notre Saint Père le Pape sous le titre suivant : « Offrande des catholiques franco-américains des Etats-Unis ». Nous traiterons directement avec Rome par l'entremise de son plus haut représentant aux Etats-Unis, le Délégué apostolique. De plus, des mesures ont été prises dans l'organisation de la société pour que chacune des sociétés nationales qui contribueront à l'œuvre ait tout le crédit de son offrande. C'est-à-dire que les noms des sociétés seront inscrits dans les registres avec, en regard, le montant de leur souscription.

C'est une œuvre spéciale qui répondra à un appel spécial du Pape, mais qui sera nôtre et dont nous aurons exclusivement le mérite.

C'est vous dire toute l'importance d'une pareille entreprise pour les nôtres. C'est aussi ce qui engage les directeurs de